Accès au site Nuits de Sologne « PELOUSE » ou « CHAISE »

CAS N°1 – VOUS VENEZ DE L'AUTOROUTE A71

1- Que vous veniez du Nord *(Orléans)* ou du Sud *(Bourges)*, prenez **la sortie N°3** « Lamotte-Beuvron ». **(A)**

2- Au premier stop, juste après le péage, prenez **impérativement à droite** sur la D923 en direction de Lamotte-Beuvron.

3- À environ 2,5 kms, **au grand rond-point, prenez à gauche le chemin qui entre dans la forêt.** Le parking est au bout du chemin. **(B)**

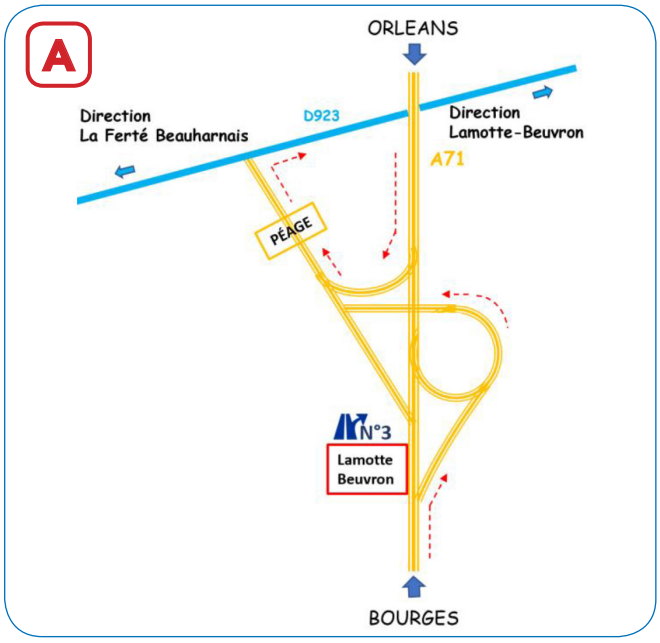

CAS N°2 – VOUS NE VENEZ PAS DE L'AUTOROUTE MAIS DE LA ZONE SUR FOND VIOLET DE LA CARTE (C)

- **Si vous venez du Sud de Lamotte-Beuvron**, récupérez la D2020 au plus tard à Salbris ou à Nouan-Le-Fuzelier et rentrez dans Lamotte-Beuvron.
- Laissez l'Hôtel Tatin sur votre droite et la gare sur votre gauche et au rond-point suivant **(D)**, prenez la 3ème sortie. Passez sous le pont de chemin de fer et continuer tout droit en laissant le Collège Jean Rostand sur votre gauche.
- Au rond-point suivant, prenez la 1ère à droite et continuer tout droit sur le chemin jusqu'au parking.

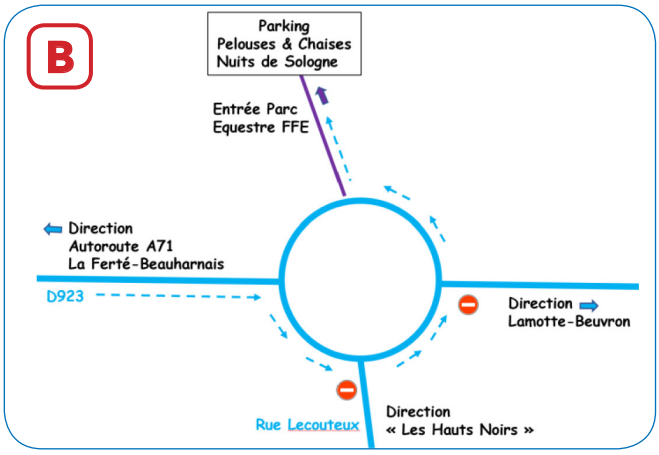

- **Si vous venez de l'Est de Lamotte-Beuvron**, rentrez dans Lamotte-Beuvron et prenez la D2020 sur votre gauche en direction de Nouan-le-Fuzelier et Salbris.
- Laissez le Bassin du canal sur votre gauche et au rond-point suivant **(D)**, prenez la 1ère sortie, passez sous le pont de chemin de fer et continuez tout droit en laissant le Collège Jean Rostand sur votre gauche.
- Au rond-point suivant, prenez la 1ère à droite et continuer tout droit sur le chemin jusqu'au parking.

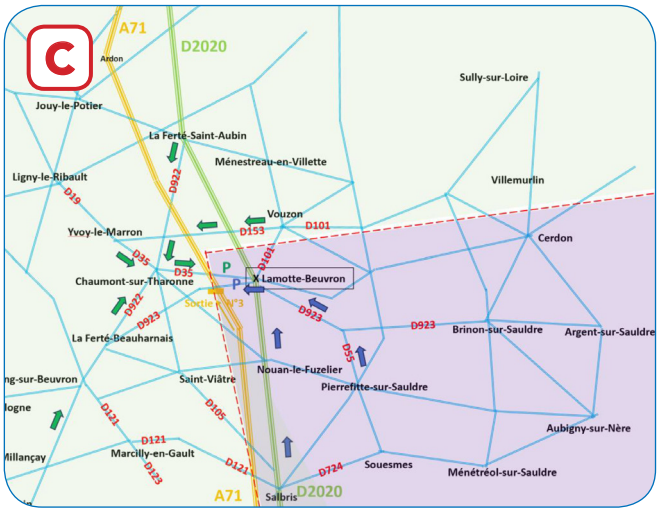

Accès au site Nuits de Sologne « PELOUSE » ou « CHAISE »

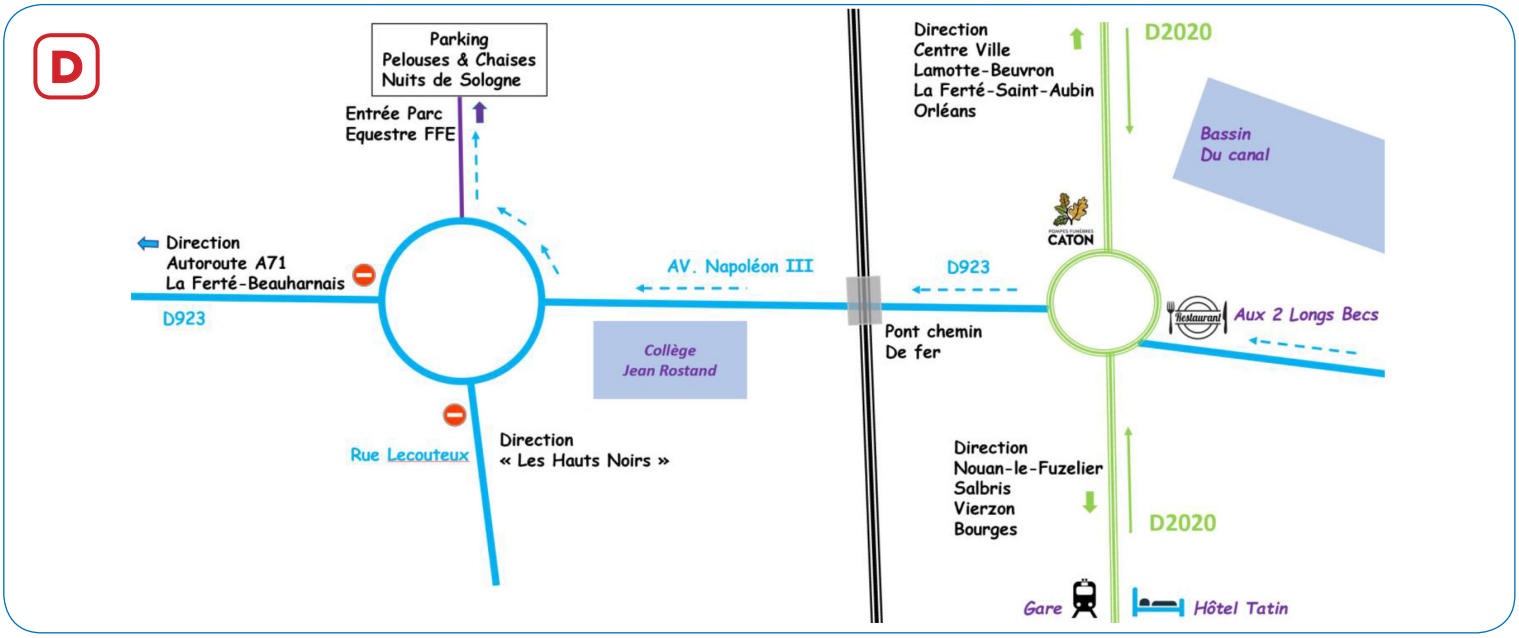

CAS N°3 – VOUS NE VENEZ PAS DE L'AUTOROUTE MAIS DE LA ZONE SUR FOND VERT DE LA CARTE (C)

Il vous faut impérativement rejoindre la commune de Chaumont-sur-Tharonne :

- En prenant la 1ère à droite au rond-point à la sortie sud de la Ferté-Saint-Aubin *(D922 dir. Romorantin, Chaumont)*.
- Par le Nord en passant par Ligny-le-Ribault puis Yvoy-le-Marron *(D19 et D35)*.
- Par l'Ouest en passant par Dhuizon ou Montrieux-en-Sologne puis La Marolle-en-Sologne *(D207A et D207)*.
- Par le Sud en passant par Neung-sur-Beuvron *(D923 et D922)* ou Romorantin et la Ferté-Beauharnais *(D922)*.

Une fois arrivé à Chaumont-sur-Tharonne, prendre la D35 en Direction de Center Parcs et de Lamotte-Beuvron.

À environ 2,3 kms après le rond-point à la sortie de Chaumont-sur-Tharonne, laissez l'entrée de Center Parcs sur votre gauche et continuez encore 4 kms environ.
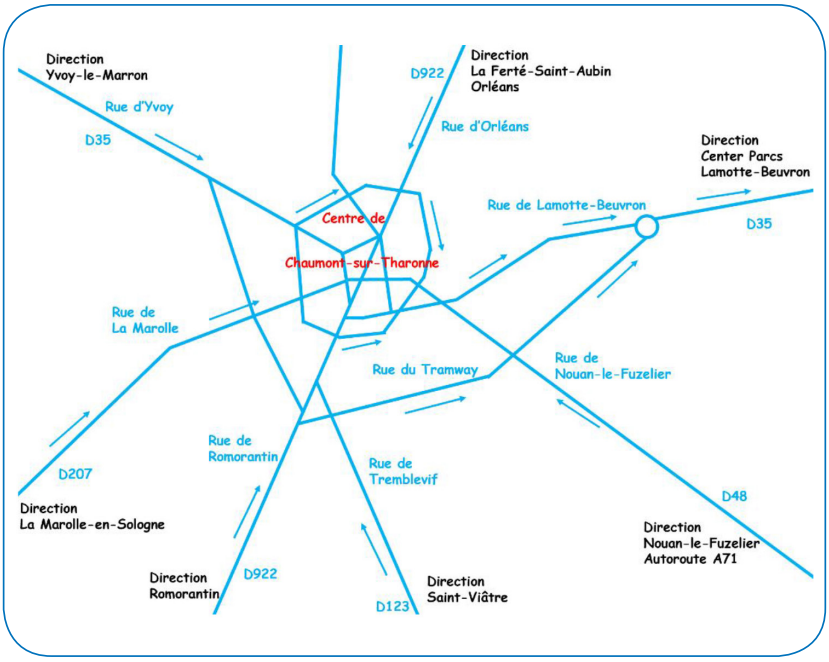
Vous trouverez la route barrée et l'entrée du parking sera sur votre droite.